

LE PRIX ACADÉMIQUE POURSUIT PLUSIEURS OBJECTIFS

- Renforcer la collaboration entre les grandes écoles, les universités et les cabinets de Conseil
- Améliorer les pratiques des consultants grâce à un rapprochement avec les chercheurs
- Sensibiliser le corps professoral et leurs étudiants aux pratiques du Conseil en Management

COMMENT CANDIDATER

Les candidatures se font via le formulaire de candidatures https://syntec-conseil.fr/evenements/le-prix-academique-de-la-recherche-en-management/inscription/ accessible sur le site web de Syntec Conseil https://syntec-conseil.fr/le-prix-academique-de-la-recherche-en-management/.
Est demandé à l'auteur, en plus de son article, de fournir un **abstract** ou un **résumé** de 2000 caractères maximum.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce prix s'adresse aux professeurs, chercheurs et équipes de recherche exerçant au sein d'écoles et d'universités françaises. Leurs publications pourront être rédigées **en anglais ou en français**.
Elles doivent porter sur les sciences de gestion ou sciences des organisations.
Pour être recevables, ces articles auront dû être publiés dans une revue classée FNEGE (classement juin 2022). Les jurys de pré-sélection et de sélection finale seront seuls décisionnaires de la pertinence des revues.
Ces articles doivent avoir été publiés après le 1er janvier 2024.
Toute publication antérieure sera refusée. Les articles en cours de révision au moment de l'appel à candidature ne sont pas acceptés, à l'exception de ceux pour lesquels une date ferme de publication est fixée.

CATÉGORIES 2027

Les catégories proposées pour le prix académique de Syntec Conseil sont les suivantes :

Catégorie 1 : Refonder la relation entreprise et société

La raison d'être de l'entreprise
Les entreprises à mission, la raison d'être de l'entreprise
Les nouvelles finalités de l'entreprise, l'explicitation et le management de la raison d'être / de la mission de l'entreprise
Les modèles français / européens / autres continents
Les nouvelles formes d'entreprise
L'évolution du modèle associatif / mutualiste / les coopératives / les nouvelles formes juridiques de l'entreprise
L'intégration des enjeux environnementaux / l'entreprise face au changement climatique
La prise en compte / le mangement des externalités
L'intégration des enjeux environnementaux
L'intégration des différentes parties prenantes de l'entreprise



L'intégration des parties prenantes sur les territoires,
Les coopérations public / privé / associatif

Le management des diversités dans l'entreprise
Les insertions sociales / économiques dans l'entreprise
Les diversités et leur management, en France et ailleurs

Catégorie 2 : Ré-inventer le management

Le management et les nouvelles formes de travail
Le management face à l'évolution du travail / aux nouvelles formes de travail – entreprise étendue, entreprise distante, lieux de travail ouverts, slasheurs, acteurs aux statuts multiples
L'évolution des modes / des méthodes de management
Entreprise libérée, holocratie, entreprise opale
Les « new ways of working »
Le management agile; l'agile à l'échelle
Le management « post digital », les nouvelles formes de management
L'évolution du management des compétences
La gestion des compétences dans les entreprises ouvertes, dans les entreprises étendues ; la gestion des compétences entre démarche à la main des collaborateurs / démarches descendantes
Le nudge management
Les neuro sciences et le management ; le nudge management
Les modes d'apprentissage / d'upskilling
Le knowledge management ; la learning company.

Catégorie 3 : Les nouveaux enjeux de la transformation numérique des entreprises

L'intelligence artificielle et son management
L'intelligence artificielle dans ses différentes formes ; les modes de sécurisation / de création de confiance face à l'intelligence artificielle ;
Les nouvelles formes de partage des données
Les enjeux et le management de la block chain dans ses différentes formes
Le cloud
La cybersécurité / la cyber intelligence
La transformation numérique et le changement climatique
Les nouvelles formes de production frugales,
La transformation culturelle des pratiques de consommation énergétique en entreprise

Catégorie 4 : Transformer le marketing et la relation client

Un marketing et une relation client responsables, mobilisés sur les enjeux sociétaux et climatiques
Nouveaux usages et nouveaux modes de consommation : nouvelles mobilités, consommation collaborative, économie circulaire, sobriété et renoncement…
Marketing et relation client pour le B2B et l'ensemble des services, yc les services aux publics comme la santé, les services urbains…
Une expérience client omnicanale et différenciante



Expérience client omnicanale et innovante grâce aux technologies (data, IoT, IA…)
Expérience client différenciante grâce à l'engagement des collaborateurs et de toute l'entreprise

Un renouvellement des méthodes

Une fonction marketing et relation client qui renouvelle ses méthodes : innovation, agilité, co-conception avec les clients et les parties prenantes, design thinking…

Un Prix spécial RSE sera remis par les membres du jury pour l'un des articles candidats dans l'une des 4 catégories.

Prix du meilleur ouvrage : un ouvrage sera récompensé parmi une pré-sélection labellisée FNEGE.
Candidatures avant le 31 janvier 2027 ici : Formulaire ouvrage - FNEGE.

DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

Les personnes souhaitant participer ont **jusqu'au 17/01/2027** pour télécharger leur article en se rendant sur le site Web de Syntec Conseil : https://syntec-conseil.fr/evenements/le-prix-academique-de-la-recherche-en-management/inscription/
Une même personne ne pourra pas soumettre plus d'un article dans les catégories 1, 2 et 4. Ces articles feront ensuite l'objet d'une pré-sélection par un comité composé de plusieurs professeurs et chercheurs, reconnus dans leur discipline et issus d'établissements variés. Les membres du jury de pré-sélection s'interdisent de participer au prix. Les articles ainsi pré-sélectionnés seront soumis à l'analyse d'un jury composé de consultants et dirigeants de sociétés de conseil ainsi que des lauréats du prix 2026 (voire 2025). Ce jury débattra des meilleurs articles.
Le jury professionnel sera seul décisionnaire du palmarès final.
Les membres du jury final peuvent décider de changer un article de catégorie selon sa pertinence.
Le nom des lauréats sera annoncé directement par le Jury final aux lauréats, et rendu public par communiqué de presse et communications digitales.
Les jurys de pré-sélection ou de sélection finale, souverains dans leur décision, se réservent le droit de ne pas remettre un prix ou de créer un prix spécial, selon la qualité des travaux proposés.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les jurys se prononceront notamment selon les critères suivants :

- Pertinence par rapport aux enjeux de l'entreprise
- Potentiel d'application pour l'entreprise
- Actualité et originalité du sujet traité
- Qualité de la forme

JURY ET GARANTIE D'IMPARTIALITÉ

Afin de garantir l'impartialité de leurs membres et un traitement équitable de l'ensemble des candidats, les membres des jurys s'imposent un devoir de retrait concernant l'examen d'un article dont l'auteur exercerait dans le même établissement qu'eux.

DROIT À L'IMAGE ET DROITS D'AUTEURS

En participant à ce prix, les candidats pré-sélectionnés acceptent que soit communiqué le résumé rédigé par eux, en français, de leur article lors de la cérémonie de remise des prix et qu'il soit également



diffusé aux sociétés de conseil adhérentes ou aux personnes intéressées. Les candidats acceptent également, en cas de succès ou de pré-sélection, que ce résumé soit diffusé sur le site internet www.syntec-conseil.fr et sur les réseaux sociaux des organisateurs, pour une durée illimitée.

Les organisateurs s'engagent à exercer ce droit de reproduction et de diffusion dans le cadre d'une exploitation non commerciale et en indiquant systématiquement les références complètes de l'article telles que transmises par l'auteur.

Les candidats acceptent également que soient diffusées, sur les sites internet et réseaux sociaux susmentionnés, les photos et les vidéos prises d'eux à l'occasion de leur participation au prix et à la **cérémonie de remise des prix qui se tiendra jeudi 10 juin 2027 après-midi à ESCP - campus de Montparnasse**.

COMMUNICATION SUR LES LAURÉATS

Syntec Conseil s'engage à favoriser la communication sur les publications récompensées par différents moyens :

- La diffusion, sous forme de recueil papier, des articles primés aux adhérents de Syntec Conseil ;
- La publication des résumés sur le site internet de Syntec Conseil et les réseaux sociaux, et la communication auprès des partenaires médias.

POUR TOUTE QUESTION : cliquez ici